

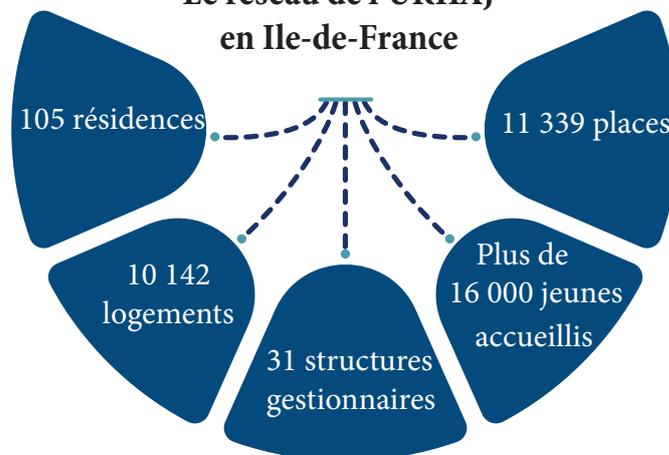
EDITION MAI 2020

Notre enquête a eu lieu en deux temps : une première collecte fin avril, et une deuxième mi-mai. 63 % des structures adhérentes ont répondu, gestionnaires de **94 % des logements du réseau**.

L'enquête est composée de 3 parties :

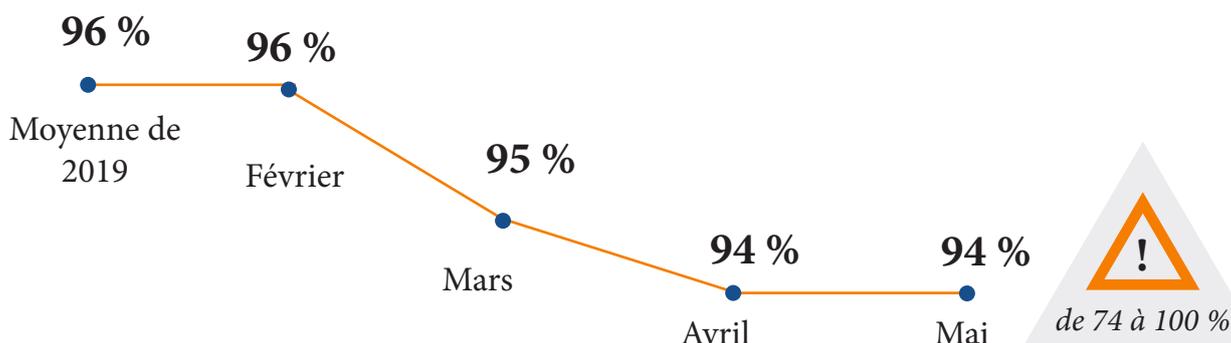
- Point sur le taux d'occupation
- Volume et raisons principales des impayés constatés
- Montant des pertes d'exploitation

Le réseau de l'URHAJ en Ile-de-France



Un taux d'occupation en baisse

Le taux d'occupation moyen diminue de 2 points, mais il existe un écart important d'une structure à l'autre.



Moins de congés déposés par mois



Les attributions et les entrées ralenties par la crise sanitaire





Des impayés* en hausse

Les adhérents déclarent

constater une hausse des impayés

68 %

32 %

ne pas constater une hausse des impayés

Une augmentation de la part des impayés* par rapport au chiffre d'affaire mensuel

2019

1 à 9 %

selon les structures

soit 4 % en moyenne

MARS

3 à 27 %

soit 9 % en moyenne

AVRIL

2 à 20 %

soit 8 % en moyenne

* Ces données sont à étudier avec précaution, il s'agit d'une photographie des retards de paiement à date de l'échéance. Elle ne peut présager du total des impayés irrécouvrables à termes.

Difficultés principales rencontrées par les résidents

32 % Perte de ressource liée au chômage partiel

24 % Perte de ressource liée à la fin de l'activité professionnelle

20 % Interruption d'une formation et/ou d'une alternance

10 % Perte de droit d'une aide

5 % Retard dans le versement du salaire



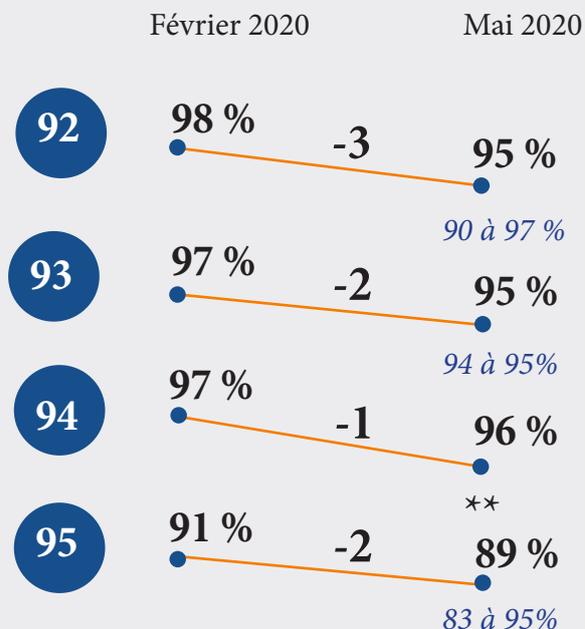
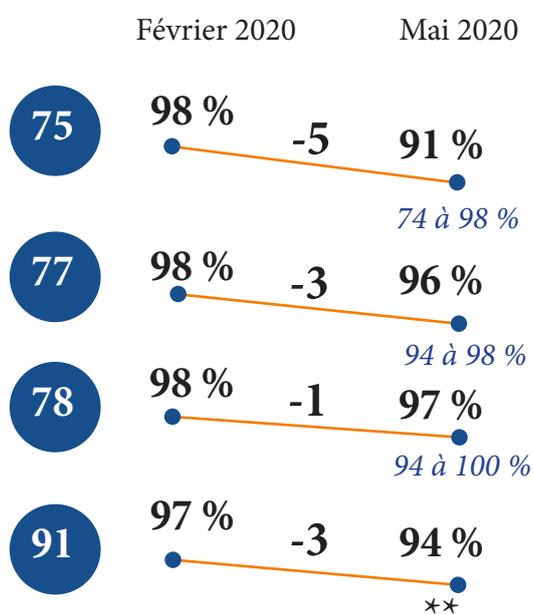
Pertes d'exploitations envisagées pour le mois d'Avril



A ce stade, aucune structure ne déclare avoir ou prévoir des problèmes de trésoreries dans les prochains mois.

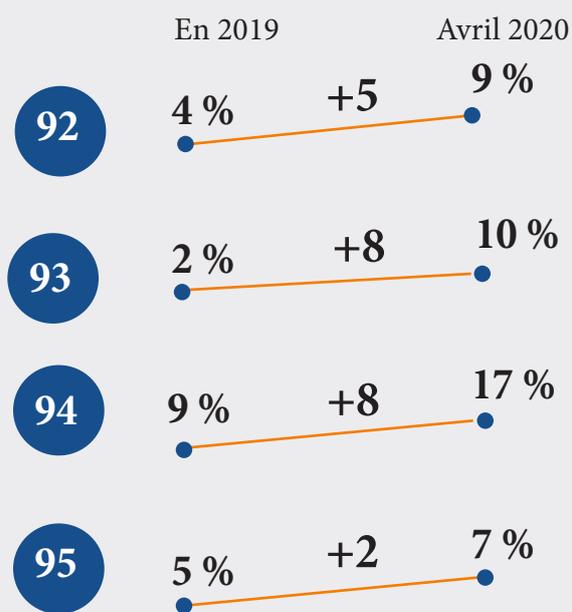
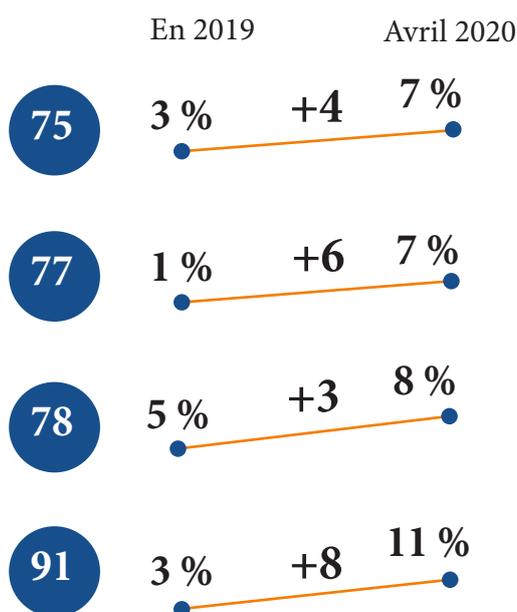
L'enquête par département

Le taux d'occupation moyen par département



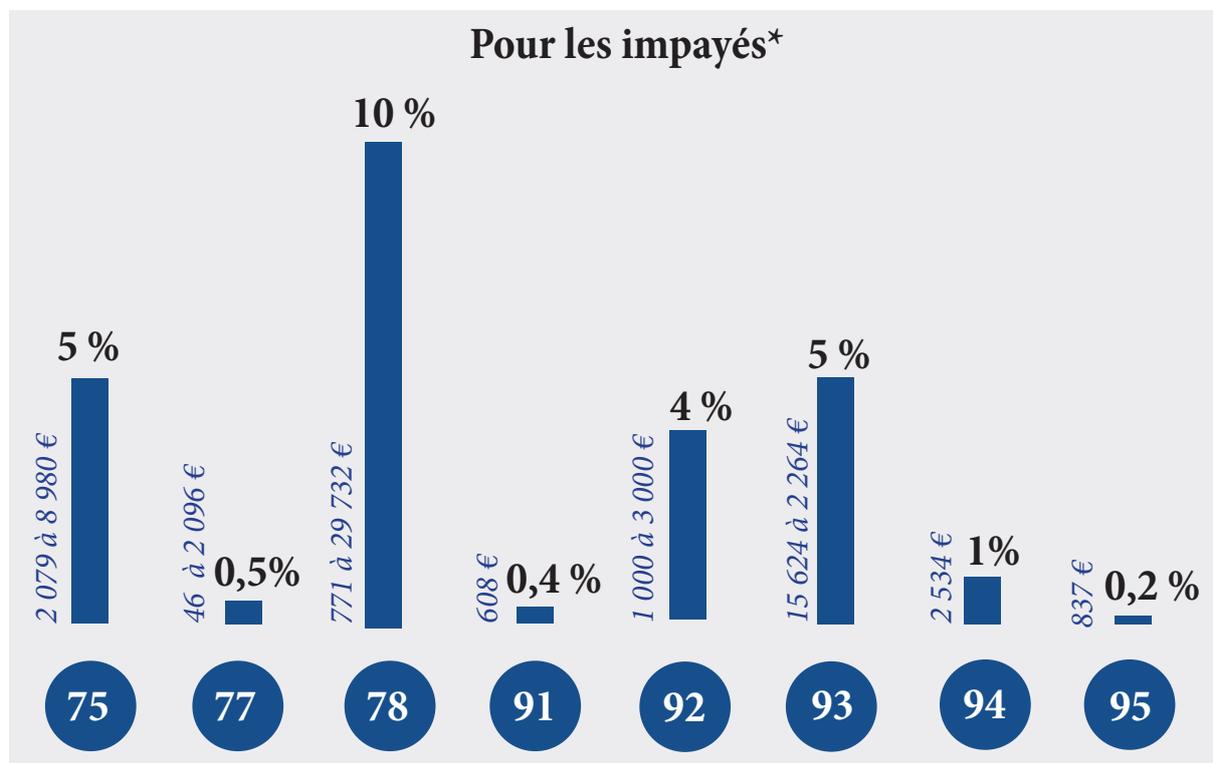
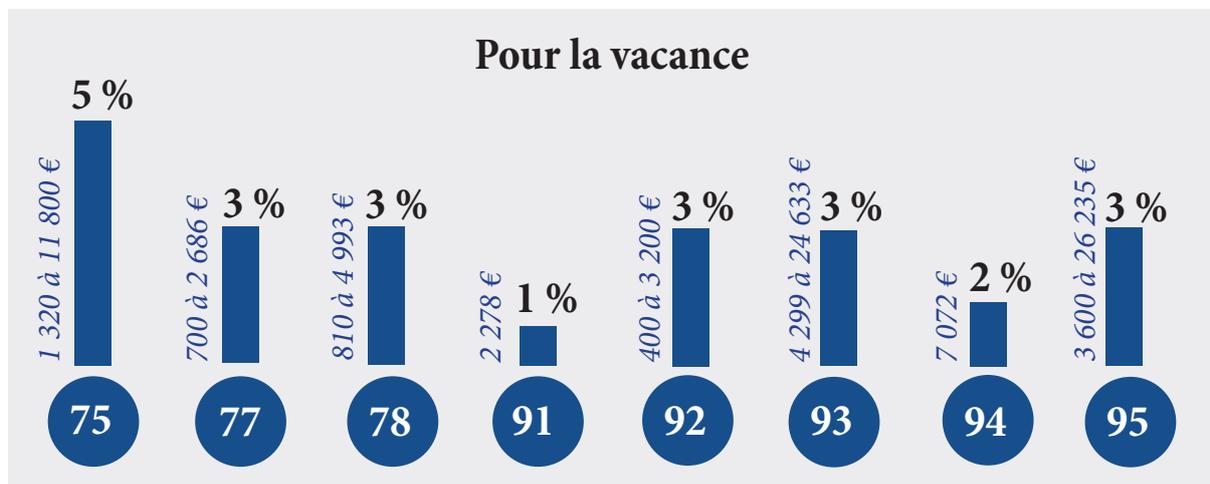
** Un seul gestionnaire sur ce département

La part des impayés* par rapport au chiffre d'affaire mensuel



* Ces données sont à étudier avec précaution, il s'agit d'une photographie des retards de paiement à date de l'échéance. Elle ne peut présager du total des impayés irrécouvrables à termes.

■ Pertes d'exploitations envisagées pour le mois d'Avril par rapport au chiffre d'affaire mensuel



* Ces données sont à étudier avec précaution, il s'agit d'une photographie des retards de paiement à date de l'échéance. Elle ne peut présager du total des impayés irrécouvrables à termes.

Pour plus d'informations :

Jérôme Cacciaguerra, Directeur
j.cacciaguerra@urhaj-idf.fr

Anna Poupon, Chargée de Mission
a.poupon@urhaj-idf.fr



166 rue de Charonne
75011 Paris

-  **01 42 16 86 66**
-  **www.urhaj-idf.fr**
-  **contact@urhaj-idf.fr**
-  **www.facebook.com/urhaj.idf**
-  **[@urhaj_idf](https://twitter.com/urhaj_idf)**